



A Offranville

A l'attention des élèves et représentants légaux
dont les enfants sont scolarisés au lycée Jean Rostand

Téléphone :
02.35.04.64.60

Objet : Stage **OBLIGATOIRE** en entreprise

Mél.

ce.0760082b@ac-rouen.fr

Madame, Monsieur

Affaire suivie par :
Secrétariat de direction

Votre enfant s'est engagé dans un cursus de préparation à un diplôme de la voie professionnelle (CAP ou BACpro).

Sa formation repose à la fois sur des enseignements dispensés au lycée Jean Rostand d'Offranville et sur des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) appelées anciennement « stage en entreprise ».

Ces PFMP font partie intégrante de la formation. Elles correspondent à des périodes temporaires de mise en situation en entreprise au cours desquelles votre enfant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation.

Par conséquent, l'accomplissement des PFMP par votre enfant est une obligation réglementaire évaluée en vue de l'obtention du diplôme.

Ainsi, avec le concours de sa famille, votre enfant, traduira son engagement dans la formation par une recherche active d'entreprises. Le lycée, accompagne votre enfant en lui apportant la méthodologie de recherche et en lui proposant des entreprises d'accueil.

Les preuves de cette recherche d'entreprise sont consignées sur le document «demande préalable de stage » par des tampons d'entreprise qui devront obligatoirement apparaître.

Sans ces preuves, aucune dérogation ne sera demandée à l'autorité académique par le lycée, et votre enfant ne pourra pas se présenter à l'examen.

Par ce courrier, vous et votre enfant êtes informés de la **conséquence de l'absence de réalisation des PFMP** pour l'obtention de son examen :

Votre enfant sera déclaré comme éliminé pour non complétude de formation.

Certains de votre compréhension et de l'implication de votre enfant dans sa formation.

Le proviseur du lycée